

Droit de réponse à l'article du Figaro concernant les « subventions sans contrôle » : le Centre Hubertine Auclert indigné.

Dans un article paru dans le Figaro daté du lundi 4 avril, le Centre Hubertine Auclert (centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes, organisme associé du Conseil régional d'Île-de-France), est cité comme bénéficiaire d'une subvention qui « *ne s'accompagne pas du compte rendu financier exigible, ni du bilan et aucun contrôle annuel n'est vérifiable* ».

Le Centre Hubertine Auclert s'insurge contre une telle déclaration : la bonne gestion de la structure est réalisée en toute transparence et soumise aux différentes obligations légales, en plus des différents rapports et indicateurs qu'elle remet au Conseil régional chaque année.

En effet :

- **Annuellement, le Centre Hubertine Auclert transmet aux services de la Région des indicateurs de résultats, le bilan annuel d'activité et un bilan financier** voté en Assemblée générale ainsi que les comptes certifiés par un Commissaire aux comptes assermenté par l'État.
- **En aucun cas le Centre n'aurait pu percevoir sa subvention annuelle sans s'acquitter de ces obligations**, définies dans les conventions triennales qui lient le Centre Hubertine Auclert au Conseil régional d'Île-de-France, car le versement du solde de la subvention par la Région est conditionné à l'envoi de ces documents.
- **Les 9 conseiller-e-s régionaux (de tout bord politique) siégeant au sein de son conseil d'administration ont toujours voté le bilan des activités et le bilan financier** de la structure et exercent de cette manière un contrôle politique sur l'activité du Centre.

A noter enfin, la directrice du Centre Hubertine Auclert, Clémence Pajot, n'a pas été interrogée dans le cadre de cet Audit. De même, aucun-e journaliste du Figaro n'a contacté le Centre Hubertine Auclert à l'occasion de cet article.

Le Centre Hubertine Auclert tient à la disposition des personnes concernées les documents prouvant les affirmations énoncées ci-dessus.

À propos du Centre Hubertine Auclert

Le [Centre Hubertine Auclert](#), centre francilien pour l'égalité femmes-hommes est un organisme associé de la Région Île-de-France qui regroupe plus de 170 membres (associations, collectivités locales et syndicats) et produit de nombreux outils d'analyses (études, actes, événements...) sur la thématique femmes-hommes. L'observatoire régional des violences faites aux femmes est intégré au Centre Hubertine Auclert depuis 2013.